Bitschwiller

Bulletin d'informations
semestriel

N° 47 - Avril 2014

Kermesse à l'école maternelle p.11

Exposition fruitière et artisanale p.10

La grande guerre p.12

Ils ont fière allure, ces douaniers allemands au casque pointu à l'entrée du tunnel au Col de Bussang côté alsacien.

La nouvelle équipe p.8

Etat civil 2e semestre 2013

Directeur de la publication : P. WALTER, Maire de Bitschwiller-lès-Thann
Crédit photos : commission communale, Olivier FIMBEL
Conception et impression **publi-h** uffholtz - **CERNAY** • Imprimé sur papier recyclé IMPRIM'VERT Dépôt légal N°842

Naissances

Cette liste n' est pas exhaustive.
Elle est établie en fonction de renseignements donnés par les services de l' état civil du lieu de naissance.

04 juillet	Kayline RENGER	de	Marie-Charlotte RENGER
09 juillet	Rayane BEJAOUI	de	Khomsi BEJAOUI et Halima DJEBALI
10 juillet	Zeynep KARA	de	Sezgin KARA et Fatma KARA
12 juillet	Lana SCHALLER	de	Jonathan SCHALLER et Cassandra BEHAGUE
26 juillet	Léna MICHEL	de	Magdalena MICHEL
29 août	Lucie WINTENBERGER	de	Pascal WINTENBERGER et Florence MAILLARD
09 septembre	Léo WINTZENRIETH	de	Adrien WINTZENRIETH et de Dalila JAAFAR
21 octobre	Grégory SCHNEBELEN	de	Alexandre SCHNEBELEN et Peggy MEYER
5 novembre	Maxence RIGAUD	de	David RIGAUD et Sandrine VILLARD
10 novembre	Alexandre STUCKER	de	Arnaud STUCKER et Audrey ZITTE
19 novembre	Mathilde MEYER	de	Lucas MEYER et Florence KIEFFER
06 décembre	Kamila MIRZA	de	Khayam MIRZA et Shgufta MOUGHAL

Décès

12 juillet	Maria EHRET née INGOLD
14 juillet	Claude THOUVENOT
21 juillet	Micheline MICHEL née PERROTTE
14 août	Roger LUTRINGER
20 août	Lucie SCHIRMANN née NICK-LINDECKER
26 août	Georges KUDER
28 août	Pierre ROSSI
08 septembre	Pierre HUTTER
10 septembre	Marthe WELKER née BRUCKERT
18 septembre	Irma ROST née KIPFER
01 octobre	Pauline LERCH
25 octobre	Gilbert RESCH
12 novembre	Cécile WEISS née LOEWENGUTH
14 novembre	Hélène BIECHY née BAUR
21 novembre	Marie Thérèse OFFNER
17 novembre	Michel MOUGENOT
24 novembre	Jeanne KIEFFER née GRUND
28 novembre	Annette MERKLEN née PERRY
11 décembre	Marcel ROGUET
17 décembre	Colette SCHIBI née WASSMER
30 décembre	Edmond WURSTHEISER

Anniversaires 2014

Liste non exhaustive établie en fonction des informations connues en mairie.

• NOCES DE DIAMANT (60 ans)

07 août	Jean STURM et Anne Marie KIRCHHOFF

• NOCES D'OR (50 ans)

03 avril	Jean Louis KUBLER et Christiane HORNY
30 avril	Antoine FIMBEL et Marie Antoinette SCHUWER
15 mai	Bernard GULLY et Marie Antoinette GONCALVES
10 juillet	Richard THOMAS et Edwige HUGON
24 juillet	Gérard LUTTRINGER et Marie Thérèse PARMENTIER
29 août	Jean Claude FAULHABER et Marie Antoinette GRUNENWALD
11 septembre	Edmond FISCHER et Christiane BONNEFOY

• 85eme ANNIVERSAIRE

13 avril	Yvonne GLUCK
17 juin	Marie-Thérèse BURR née THOMAS
18 juin	Anne-Marie STURM née KIRCHOFF
25 août	Léon KURTZEMANN
16 septembre	Marie ARNOLD née KLEIN

• 80eme ANNIVERSAIRE

30 avril	Monique HORNY née REMOND
20 mai	Marie-Thérèse BERINGER née HILDENBRAND
09 juin	Alice HUTTER née MURA
30 juin	Irène JACOB née SCHERLEN
16 août	Albert MUNSCH
17 août	Christian PELRAS
18 août	Emile BERTOLAZZI
18 août	Fernand BRAUN
20 août	Antoine KUTTLER
11 septembre	Charlotte SYREN née LORENTZ

• 95eme ANNIVERSAIRE

26 février	Madeleine BENDER née SIFFERLEN

Edito

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est la première fois que j'ai l'honneur et le plaisir de m'adresser à vous sur cette première page du Bulletin de printemps 2014.

Les élections municipales du 23 mars 2014 ont été marquées par des changements importants à Bitschwiller comme dans toutes les communes ayant une population comprise entre 1 000 et 3 500 habitants : scrutin de liste, parité hommes / femmes, élections directes au Conseil de Communauté, présentation d'une pièce d'identité. Lors du dépouillement, il y eut peu de bulletins nuls, ce qui prouve que les Bitschwillerois ont bien intégré ces changements.

Une autre nouveauté de ce scrutin, c'est la présence au Conseil Municipal d'élus issus de deux listes différentes ; cette situation, courante dans de nombreuses communes, est une première depuis 1989 à Bitschwiller.

Merci à tous ceux qui sont allés voter en ce dimanche ensoleillé ; ils ont participé au choix démocratique de leurs élus.

Merci pour la confiance que vous avez accordée en majorité à la continuité d'une gestion communale apolitique et compétente dans un esprit d'ouverture et de renouvellement.

Je prends en charge la conduite de l'administration de la Commune en considérant le bien de tous les Bitschwillerois.

Le Conseil Municipal forme un tout et son rôle est de travailler pour l'intérêt des Bitschwillerois et de répondre à leurs attentes. Mon objectif premier, en tant que maire, est d'y parvenir par un dialogue constructif tout en veillant à la bonne gestion de la Commune et à l'intérêt général.

Le nouveau Conseil peut s'appuyer sur les bonnes bases des mandats précédents : Pierre Walter et toute l'équipe sortante peuvent être fiers des réalisations de ces dernières années : nous leur exprimons notre gratitude pour leur engagement à Bitschwiller et à la Communauté de Communes.

La page du précédent mandat est tournée, la page du scrutin du 23 mars aussi.

Une nouvelle page s'ouvre devant nous : les conseillers municipaux, les adjoints et moi-même nous mobilisons dès maintenant pour exercer nos responsabilités au service des Bitschwillerois.

Je remercie toute l'équipe qui a préparé ce bulletin et vous en souhaite une agréable lecture.

A l'écoute de vos observations et suggestions,

Jean-Marie Michel
Maire

Sommaire

Etat civil	P.2
Edito	p.3
Décisions du conseil municipal Nouveaux rythmes scolaires	p.4-5
Budget	p.6
Travaux	p.7
Nouvelle équipe municipale	p.8
Gîtes et chambres d'hôtes	p.9
Exposition artisanale – Gala de la musique	p.10
Ecole maternelle – Départ de Marie-José KEMPF	p.11
La Grande Guerre	p.12
Fête de Noël des Aînés – Crémation des sapins	p.13
Recettes – Travaux mur escalade	P.14
Calendrier des manifestations Concours des Maisons Fleuries Départ du Tour de la Vallée	p .15

Actualité

Les décisions du conseil municipal

Séance du 25 septembre 2013

Le conseil municipal,

- Sollicite une subvention au titre des contrats de territoire de vie pour des projets d'intérêt local, auprès du Conseil Général du Haut-Rhin pour le projet de rénovation de la toiture de la ferme-auberge estimé à 120 000 € H.T.
- Désigne le cabinet d'architecture KOESSLER de Cernay en qualité de maître d'œuvre pour assurer le suivi des travaux de toiture de la ferme-auberge du Thannerhubel.
- Emet un avis favorable au SCOT THUR DOLLER tel qu'arrêté par le Syndicat Mixte du Pays Thur-Doller.
- Vote diverses décisions modificatives au budget primitif initial.
- Autorise la création d'une servitude foncière pour assurer le maintien du branchement à l'assainissement d'un immeuble ainsi que son entretien et le remplacement éventuel. Les frais d'acte sont à la charge des demandeurs.
- Adopte une motion de soutien à l'hôpital de Thann et condamne fermement les propositions de fermeture des services de la chirurgie et de la maternité.

Séance du 17 décembre 2013

Le conseil municipal,

- Prend connaissance du bilan provisoire positif de l'exercice forestier 2013 qui s'élève à 35 330 €.
- Approuve l'état de prévision des coupes de bois 2014 qui prévoit un volume de coupe de 4200 m³ à exploiter. Les dépenses d'exploitation (salaires, charges, débardage et honoraires) sont estimées à 159 156 €. Le bilan prévisionnel net positif est estimé à 55 024 € H.T.
- Approuve le programme des travaux forestiers 2014 qui comprend notamment des travaux de sylviculture (dégagement de plantations, nettoiement, régénération, travaux d'élagage) pour 12 550 € H.T., la création d'une piste en parcelle 24-30 et l'entretien de chemins pour 21 000 € H.T. Les travaux d'entretien courant comprenant l'entretien du parcellaire et les travaux sur sentiers touristiques sont chiffrés à 9 900 € H.T.
- Prend note qu'au 1er trimestre 2014, un chantier mobilisant des moyens mécanisés de dernière génération (abatteuse à treuil) permettra de réaliser une coupe dans les pentes très raides situées entre le plan Diebold et le col du Hundsrück. Ce chantier valorisera des bois résineux dans un secteur totalement inexploitable par des méthodes d'abattage traditionnelles.
- Décide de mettre aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, les passages piétons et arrêts de bus dans la traversée de Bitschwiller, soit 18 passages piétons pour un coût de 41 444 € H.T. et 6 arrêts de bus pour un coût de 46 953 € H.T.
- Décide de majorer les divers tarifs des concessions de cimetière, taxes d'inhumation, tarifs de location du complexe culturel et sportif et tarifs divers de 2 %.
- Fixe le tarif des photocopies à 0,20 € la copie noir et blanc et 0,50 € la copie couleur.
- Etablit les frais de chauffage dus par un locataire à 240,95 €/mois à compter du 1er janvier 2014.
- Décide de maintenir les valeurs des subventions aux associations telles qu'attribuées en 2013.
- Fixe les montants des subventions aux jeunes licenciés des divers clubs sportifs à 1 412,31 €.
- Accorde une subvention à l'école de musique de Bitschwiller à hauteur de celle attribuée par la CDMC, soit 2 028 €.
- Vote une subvention exceptionnelle de 3 000 € à l'école de musique pour compléter le financement d'une année scolaire 2012-2013 particulièrement chargée avec 47 enfants.
- Vote une subvention de 35 000 € à l'association périscolaire « les petites frimousses » pour la période du 1.1.2014 au 31.12.2014. A noter que la subvention de la CAF est dégressive et passe cette année à 17 668 € contre 19 027 € en 2012.
- Accorde une subvention complémentaire de 1 610 € à l'association « Les Petites Frimousses » à titre de compensation des frais d'accompagnement des enfants du périscolaire à la salle des fêtes, à l'heure de midi au titre de l'année 2013.
- Fixe la dotation de fonctionnement des sapeurs-pompiers à 7 162 € pour le budget 2014.
- Vote l'indemnité de conseil du trésorier qui s'élève à 528 € au titre de l'année 2013.
- Habilite le Maire à signer la convention d'utilisation du mur d'escalade de la salle des sports avec le Club Alpin Français du Pays Thur Doller.
- Habilite le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition des dispositifs communaux d'éclairage public à la communauté de communes de Thann-Cernay. La communauté des communes s'occupe de l'entretien de l'éclairage public et du remplacement des luminaires en cas de rénovation. Le génie civil reste à charge de la collectivité.
- Emet un avis favorable sur le projet de PLU arrêté de la commune de Bourbach-le-Haut.
- Approuve les rapports annuels de la CCPT sur le prix et la qualité de l'eau potable et de l'assainissement collectif et le rapport d'activité 2012.
- Est informé des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.
- Approuve le programme pluriannuel d'accès à l'emploi de titulaire et décide de créer un poste d'adjoint technique de 2e classe.

Actualité

… suite

Séance du 30 janvier 2014

Le conseil municipal,

- Délibère sur le projet de création d'un nouvel établissement public de santé par fusion. M. le Maire explique qu'une direction commune a été créée entre les établissements hospitaliers de Mulhouse, Cernay, Thann et la Maison de Retraite de Bitschwiller-lès-Thann dès 2009. Les lourdes menaces planant sur le devenir de l'hôpital de Thann ont suscité en 2013 une forte mobilisation de la population et des élus du secteur notamment des Bitschwillerois. La nécessité de dégager des solutions durables pour le maintien de cet hôpital de proximité indispensable à notre bassin de vie a enclenché le processus de solidarité qui nous mène aujourd'hui à la constitution d'un groupement hospitalier multi sites. Ce projet est soumis à l'accord des quatre conseils municipaux des communes sièges des établissements concernés dont celui de Bitschwiller. La maison de retraite de Bitschwiller-lès-Thann trouvera aussi son intérêt dans l'opération car elle y gagnera une nouvelle capacité d'investissement indispensable à la gestion quotidienne de l'établissement. Les travaux de rénovation de l'accès pourront être entrepris. C'est à l'unanimité que le Conseil Municipal exprime son attachement à la maison de retraite et aux liens étroits qui l'unissent à Bitschwiller et à ses habitants et qu'il se prononce favorablement au projet de création d'un nouvel établissement public de santé par fusion des centres hospitaliers de Cernay, Mulhouse, Thann et de la maison de retraite de Bitschwiller-lès-Thann.
- Discute de la mise en œuvre de la réforme scolaire pour la prochaine rentrée scolaire de 2014-2015 et notamment des nouveaux horaires applicables. Deux réunions de travail ont rassemblé les représentants des parents d'élèves, des enseignants, du périscolaire, des associations locales et du Conseil Municipal. Il en ressort des propositions suivantes :
  - les lundi, mardi, jeudi vendredi : le matin de 8h à 11h30 et l'après-midi de 13 h 30 à 15 h 15
  - le mercredi de 8h à 11h.

  Le Conseil Municipal suggère de retenir ces horaires puis d'examiner en partenariat avec le périscolaire et les associations, les conditions de mise en place d'activités hors temps scolaire.
- Décide de se pourvoir en cassation dans l'affaire qui l'oppose à la SMACL, suite à l'éboulement au 19 rue de la carrière et autorise le Maire à ester en justice.
- Habilite le Maire à signer une nouvelle convention avec la SPA de Mulhouse.
- Prend note du dernier chiffre de la population de Bitschwiller, notifié par l'INSEE, soit 2063 habitants.

Rythmes scolaires à la rentrée 2014/2015

Le 25 mars 2013, le Conseil Municipal a décidé de reporter à la rentrée scolaire 2014/2015 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

Rappel de quelques fondamentaux de cette réforme :

- Un retour à la semaine scolaire de 4,5 jours.

- Le redéploiement des heures d'enseignement à savoir :
  - les 24 heures d'enseignement sur 9 demi-journées : lundi, mardi, jeudi et vendredi et mercredi matin.
  - des amplitudes horaires : 5 h 30 maximum pour une journée : 3 h 30 maximum pour une demi-journée et 1 h 30 au moins pour la pause méridienne.
  - Les activités pédagogiques complémentaires qui s'ajoutent aux 24 heures pour tous les élèves (APC – 36 heures/annuelles).

D'autres dispositions sont facultatives pour les communes. Elles sont libres d'organiser ou non des activités périscolaires. Si elles les mettent en place, ces activités demeurent facultatives pour les familles. Des aides financières existent, mais elles sont limitées dans le temps et une participation financière peut être demandée aux parents.

Deux réunions de travail ont rassemblé des représentants des parents d'élèves, des enseignants, de l'association périscolaire « Les Petites Frimousses », des associations locales et du conseil municipal.

Après avis favorable du groupe de travail, le conseil municipal a fixé lors de la séance du 30 janvier 2014, les horaires des écoles élémentaires et maternelles pour l'année scolaire 2014/2015 de la manière suivante :

- le lundi, mardi, jeudi, vendredi : le matin de 8h à 11h30 et l'après-midi de 13h30 à 15h15
- le mercredi de 8h à 11h.

Le travail se poursuit avec les responsables de l'association périscolaire pour discuter des répercussions du changement des rythmes scolaires sur le temps périscolaire et préparer au mieux la rentrée 2014.

Budget 2014

Fonctionnement

DEPENSES

Charges à caractère général	668 000,00 €
Charges de personnel	581 000,00 €
Reversement de fiscalité (FNGIR)	119 993,00 €
Autres charges de gestion courantes	186 777,00 €
Charges financières	39 000,00 €
Charges exceptionnelles	236 120,00 €
Dépenses imprévues	4 000,00 €
Virement à section de fonctionnement	482 815,00 €
	2 317 705,00 €

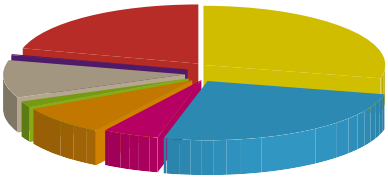

RECETTES

Remboursements sur rémunération du personnel	8 000,00 €
Produit des services	263 115,00 €
Impôts et taxes	928 540,00 €
Dotations, subventions, participations	418 924,00 €
Autres produits de gestion courantes	32 100,00 €
Produits financiers	10,00 €
Produits exceptionnels	3 000,00 €
Résultat reporté 2013	664 016,00 €
	2 317 705,00 €

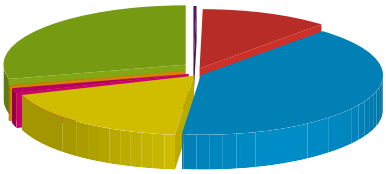

Investissement

DEPENSES

Acquisitions et travaux	657 223,00 €
Remboursement d'emprunt	44 743,00 €
Dépenses imprévues	40 000,00 €
Restes à réaliser 2013	171 000,00 €
	912 966,00 €

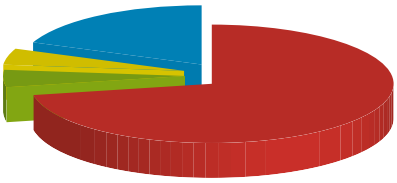

RECETTES

Subventions d'investissement	20 620,00 €
FCTVA	160 570,00 €
TLE	15 000,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €
Remboursement avance ALSABAIL - SART VON ROHR	20 000,00 €
Cession d'immobilisation	1 800,00 €
Virement de la section de fonctionnement	482 815,00 €
Restes à réaliser 2013	49 860,00 €
Excédent reporté 2013	162 301,00 €
	912 966,00 €

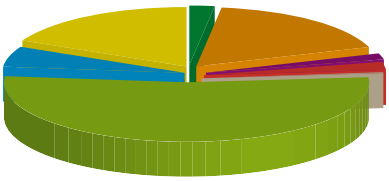

Detail de l'investissement

DEPENSES

Acquisitions	284 000,00 €
Travaux de voirie	
Programme de voirie 2014 et rue Carrière	122 000,00 €
Bornes incendie	10 000,00 €
Mise en accessibilité RN66 (passages piétons - abris bus) et éclairage sécurité	140 000,00 €
Réparation piles du pont - Rue du Pont	15 000,00 €
Programme bâtiment	
Travaux bâtiments divers	65 123,00 €
Toiture et désamiantage ferme du Thannerhubel	150 000,00 €
Frais étude aménagement école élémentaire	10 000,00 €
Travaux en forêt	2 100,00 €
Amélioration pastorale - projet Kuppen	30 000,00 €
Remboursement prêts	44 743,00 €
Dépenses imprévues	40 000,00 €
	912 966,00 €

RECETTES

Dotations, reports, excédents...	842 486,00 €
Subventions pour travaux voirie	10 620,00 €
Subventions pour mise en accessibilité RN66	10 000,00 €
Subventions sur travaux 2012 et 2013	28 860,00 €
Subventions sur projet amélioration pastorale	21 000,00 €
	912 966,00 €

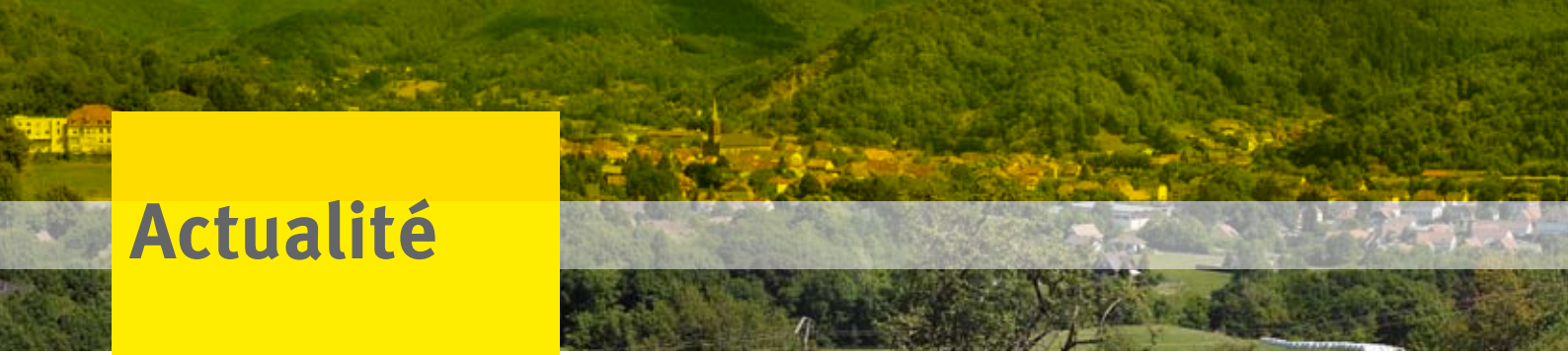

Actualité

Travaux de voiries

Mise en norme de l'entrée de la salle des fêtes :
L'escalier a été détruit et remplacé par un nouvel ouvrage équipé d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, sécurisée par des barrières antichute.

Réfection à l'école maternelle :
Les fuites provenant de l'auvent ont détérioré l'accès de l'entrée du bâtiment. Une réfection de l'auvent et de l'entrée a été effectuée.

Changement des portes d'entrées de l'école élémentaire :
Pour des raisons d'économie d'énergie, les portes avant et arrière de l'école élémentaire ont été remplacées.

Bac à sable de la rue de la Carrière :
Suite aux orages violents de cet été, la conduite d'évacuation des eaux pluviales provenant du réservoir rue de la carrière s'est bouchée. Les conduites ont été remplacées et un bac récupérateur de sable a été installé.

Salle de sport :
Les stores à lamelles de la salle de sport ont été remplacés par un film anti UV collé sur les vitres.

Parking au Castel Fleuri :
Le revêtement de deux parkings au Castel Fleuri a été remis en état suite aux dégâts multiples dus au déneigement.

Elections

La nouvelle équipe

1er rang de gauche à droite :

Michel THROO - Adjoint

Denise STUCKER - Adjointe

Pascal FERRARI - Adjoint

Jean-Marie MICHEL - Maire

Denis AUER - Adjoint

Marie-Antoinette MAGNIN-ROBERT - Adjointe

2e rang de gauche à droite :

Emmanuelle RUFFIO

Aurélie JARRIGE

Christophe ADAM

Alain SCHOULER

Héloïse LIEBER

Michel STURM

3e rang de gauche à droite :

Catherine KRETZ

Fabien DEBRUT

André DIEMER

Pierre REBISCHUNG

Katia HALLER

Marie-Dominique MLYNEK

Brigitte MUNSCH

Actualité

L'hébergement à BITSCHWILLER

Plusieurs structures permettent à Bitschwiller de loger le touriste de passage ou les vacanciers désirant passer plusieurs jours dans la région en villégiature ou pour rayonner et visiter l'Alsace :

- 3 gîtes (labellisés Gîte de France ou Clévacances)
- 1 maison d'hôtes
- La ferme auberge du Thannerhubel
- L'Auberge de la Fourmi (col du Hundsruck)

M. Bernard Gully

27a rue du Chemin de Fer - 03 89 37 13 91

Gîte dans la maison du propriétaire
4 personnes - 2 chambres - 68m²
1 chambre avec 1 lit double, l'autre avec 2 lits simples.
Coin cuisine avec petite salle de séjour
Salle d'eau et WC indépendants - cour balcon - espace vert avec salon de jardin et barbecue
www.nosgites.jimdo.com

M. Jean-Pierre Gonzales

9 rue Haute - 03 89 20 10 62

Gîte aménagé au rez-de-chaussée de l'ancienne maison du propriétaire.
6 personnes - 2 chambres - 85 m²
2 chambres dont une accessible aux personnes à mobilité réduite équipée d'un lit double avec salle d'eau, la 2ème équipée de 2 lits simples et 1 lit double avec salle d'eau
Salon - salle à manger - cuisine - coin repas - jardin d'été dans véranda - cour jardin - barbecue - parking couvert

M. Bernard Schouler

17 rue Joffre - 03 89 37 56 93

Grand gîte de caractère situé dans un parc.
3 chambres - 6 personnes - 140 m²
Au rez-de-chaussée : cuisine, salon, salle à manger, bureau, véranda couverte. A l'étage 3 chambres avec salle de bain
Parking - espaces verts ombragés - barbecue - salon de jardin

Maison d'hôtes les Couki's

28 rue Joffre - Mme Mireille Merli
03 59 37 21 19 - 06 82 31 89 31

Grande maison pleine de charme jouissant d'un cadre privilégié de prés et de bois à flanc de colline.
Connexion Hi-fi , espace lecture
2 chambres - 1 salle de bain
1 chambre pour 2 personnes - 1 chambre pouvant accueillir jusqu'à 5 personnes
Parking clos - garage fermé - jardin - barbecue
www.chambres-dhotes-lescoukis.com

Ferme auberge du Thannerhubel

Réservation impérative auprès des gérants Renée-Laure WITTMER et Serge ZUSSY au 03.89.38.11.93
Hors saison au 03 89 37 80 79

Situé à flanc de montagne sur la chaume du Thannerhubel, elle domine la vallée de la Thur et la plaine d'Alsace. Par temps clair on peut voir au loin la chaîne des Alpes qui se profile au dessus de l'horizon.
La ferme dispose d'un dortoir pouvant accueillir jusqu'à 20 personnes au 1er étage, douche et toilettes. Ouverture de début mai à fin octobre.

Auberge de la Fourmi

M et Mme Gerrer Pierre-Aimé
03 89 38 86 02

Située au sommet du col de Hundsruck, l'auberge tenue en famille s'est transformée au fil des années. Elle dispose de 9 chambres bien équipées, conçues dans un style montagnard rendant l'ambiance fort chaleureuse. Ouvert toute l'année, il est indispensable de réserver.

Actualité

Exposition fruitière et artisanale

Les visiteurs étaient nombreux à l'exposition fruitière et artisanale les samedi 12 et dimanche 13 Octobre 2013 organisée conjointement par le Club Marguerite Weiss et les Arboriculteurs locaux.

Au côté des ouvrages réalisés entièrement à la main par le Club Marguerite Weiss, les Arboriculteurs ont mis en scène plus d'une centaine de variétés de pommes et une vingtaine de variétés de poires.

Dans un décor de circonstance, l'artisanat local était aussi présent avec neuf exposants allant de l'apiculture, à la création d'articles de vannerie, de céramique, de peinture... au fromage et charcuterie de montagne ainsi que des sirops maison.

Le dimanche midi un succulent repas a été servi et apprécié par le public venu en nombre.

Concert de la musique

Le 16 novembre 2013 à la salle des fêtes de Bitschwiller a eu lieu le concert annuel de la Musique Municipale de Bitschwiller.

Cette année une nouvelle fois, la scène était partagée entre un groupe d'acteurs et les membres de la Musique Municipale accompagnés de la Musique Municipale de Wittelsheim.

Une pièce de théâtre écrite par Lucas Weiss nous contait l'histoire du village en des temps immémoriaux, où les forêts étaient peuplées d'elfes et les carrières entretenues par des nains. Mais la guerre sévissait entre les deux peuples, n'étant d'accord que lorsqu'il s'agissait de l'exploitation de jus de pomme. Quand la sorcière Irène 66 lança un sort sur les villageois, transformant leur langage en un charabia incompréhensible presque alsatique, un agent gouvernemental fut envoyé, chargé de résoudre le problème...

Les morceaux choisis étaient interprétés par les orchestres d'harmonie de Bitschwiller-les-Thann et Wittelsheim, sous la direction de Luc Braun. Les élèves de l'école de musique ont également participé à cette belle soirée. L'orchestre junior et le tout jeune chœur étaient conduits par Aurélie Jarrige. Pour la première fois, la Musique Municipale a décidé de laisser l'entrée au concert libre, avec passage d'un plateau à la sortie. Une tombola était proposée et l'entracte permettait aux spectateurs de se désaltérer au bar. Le succès fut au rendez-vous, avec une salle des fêtes pleine pour ce spectacle féérique.

Nous espérons que l'année 2014 sera aussi clémente et nous donnons rendez-vous à tous les adeptes de musique et de théâtre pour le concert du 15 novembre, qui se promet haut en couleurs.

Actualité

Le départ à la retraite de Marie-José Kempf

C'est le vendredi 20 décembre que nous avons fêté le départ en retraite de notre aide maternelle : Marie-Jo.

Lorsqu'elle nous a annoncé sa décision de cesser son travail, nous avons décidé, avant de la laisser partir, de vérifier qu'elle avait toujours la forme pour bien commencer sa retraite.

C'est ainsi qu'au cours de cet après-midi du mois de décembre, nous lui avons fait passer, avec les enfants, une épreuve : pouvoir danser sur toutes sortes de danses, en gardant le rythme.

Nous avons voulu faire de cet après-midi, un moment joyeux et festif : il le fut mais il a été surtout très émouvant.

Tous les enfants sont venus lui offrir une rose en lui disant merci. Parents, collègues, amis, famille, mais également anciens élèves, autant de personnes qui ont témoigné à Marie-Jo toute leur sympathie et leur reconnaissance.

La directrice lui a remis, au nom de toutes ces personnes un « bon » pour un séjour dans un hôtel.

Chacun gardera d'elle un souvenir: que ce soit un sourire, une parole ou sa bonne humeur.

Nous lui souhaitons de profiter pleinement de ces prochaines années.

La kermesse de l'école : une fête pour petits et grands

A l'initiative des parents d'élèves, l'école maternelle a organisé, début juillet, sa première kermesse depuis de longues années. Le temps n'était pas au rendez-vous cet après-midi-là, mais la bonne humeur de chacun, l'enthousiasme de tous celles et ceux qui ont œuvré à sa réussite, ont fait de cet événement un moment convivial ou petits et grands ont trouvé leur compte.

Les enfants ont pu participer à des jeux d'adresses, des parcours, choisir un maquillage. Au cours de l'après-midi, ils ont interprété quelques chants et danses.

Grâce à la générosité des commerçants de Bitschwiller-lès-Thann et de Thann, la tombola a permis aux participants de repartir avec de beaux lots.

Histoire

Il y a cent ans a débuté la « Grande Guerre »

La politique mondiale de l'Allemagne et son expansionnisme économique ont créé en Europe un état de tension que le moindre incident a transformé en un conflit armé. Le 28 juin 1914 à Sarajevo, un étudiant bosniaque a assassiné l'archiduc-héritier François Ferdinand d'Autriche. Cet acte a fait office de déclencheur. Le système des alliances est entré en jeu et a divisé les nations européennes en deux camps qui peu à peu sont entrés en guerre. Cette situation a inquiété les familles qui se sont mises à constituer des réserves de vivres si bien que les magasins se sont vidés et les prix ont montés.

Le 1er août 1914 on a assisté à la déclaration de l'état de guerre en Alsace-Lorraine et à la mobilisation générale, dans l'armée allemande, des hommes de 21 à 38 ans. La vallée a vu partir vers le Rhin des trains entiers de mobilisés. Pendant ce temps, d'autres Alsaciens, au péril de leur vie, ont tenté de fuir, passant par les sentiers de montagne, pour aller se présenter aux portes des casernes françaises de Belfort ou des Vosges. Les troupes françaises de l'autre côté de la montagne ont commencé à se rapprocher de la crête.

Le 5 août vers 19h, le 15e bataillon de chasseurs à pied de Remiremont a traversé le tunnel du col de Bussang. Ils ont arraché le panneau frontière et se sont installés à 500 m en Alsace.

Le 6 août, le général BONNEAU, commandant le 7e corps d'armée a reçu l'ordre d'attaquer. Côté allemand, la Vallée était tenue par le 14° corps d'armée du Général SIEGEL.

Le 7 août, en matinée la 82° brigade de la 42° division, cantonnée dans la région du Thillot a reçu pour mission de s'engouffrer dans la vallée de la Thur, en passant par les cols de Bussang et d'Oderen. Quelques escarmouches ont ralenti l'avancée des troupes françaises. Après le passage du dernier train, les Allemands ont fait sauter le tunnel entre Thann et Bitschwiller. Vers le soir les Français sont entrés dans notre village où ils sont accueillis avec une joie débordante. Il faut dire que ces soldats français avaient fière allure avec leurs pantalons rouge-garance. Puis ils ont continué jusqu'à Thann où un témoin oculaire a rapporté qu'une patrouille du 11e chasseurs à pied a chassé les derniers Allemands de la ville. Le 133e Régiment d'Infanterie est arrivé peu après et a défilé au pas cadencé, baïonnette au canon, précédé par la musique… ! Autres temps, autre guerre !

Le 8 août, les troupes françaises ont atteint une ligne Steinbach – Cernay – Lutterbach.

Le 9 août, une contre-attaque allemande s'est préparée. La situation était de nouveau devenue alarmante. A la tombée de la nuit, des avant-postes allemands sont signalés aux abords de notre village.

Le 11 août, la troupe allemande a fait son retour à Thann. Les Français se sont retirés, poursuivis par les Uhlans et des troupes bavaroises.

Le 13 août, des déserteurs alsaciens ont signalé que les avant-postes allemands sont à Bitschwiller.

Ce tunnel, qui n'est plus en service depuis 1944, n'est pas à confondre avec l'amorce du tunnel ferroviaire au fond du vallon.

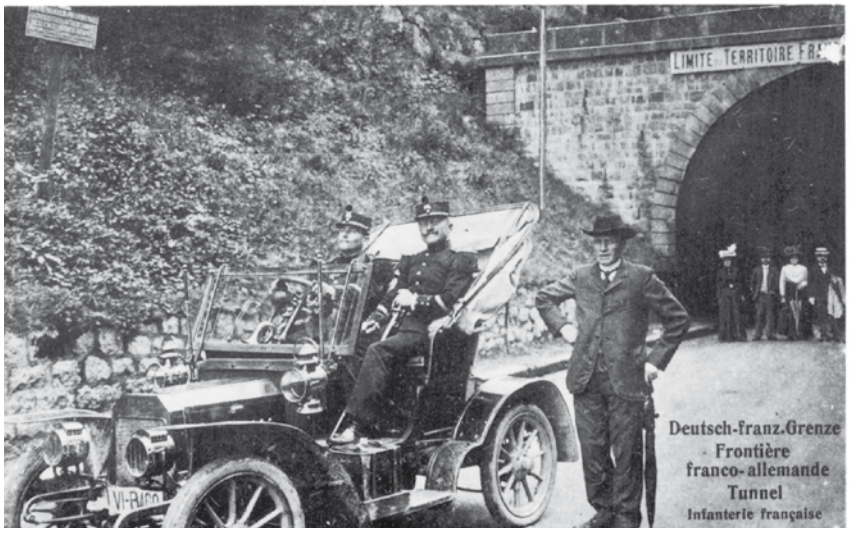

Le 14 août, les Français ont repris l'offensive par la montagne pour libérer Thann et la vallée. L'offensive est menée par l'Armée d'Alsace qui venait d'être formée et qui était commandée par le Général PAU.

A partir du 15 août les Allemands se sont retirés de la Vallée pour ne plus y revenir.

Ainsi s'est terminée, de façon inattendue, pour la vallée de la Thur une première phase de la « Grande Guerre ». Elle a vu sa reconquête rapide par l'armée française, après à peine une semaine d'escarmouches et sans dégâts importants.

A suivre…

Jean-Pierre GASSER

Actualité

Fête de Noël des aînés

Sapin de Noël à Thann

Crémation des sapins

Vie pratique

Mur d'escalade de la salle de sport

EXTENSION DU MUR D'ESCALADE DE LA SALLE DE SPORT – ETE 2013

Ce mur en béton brut avait été construit avec la salle de sports en 1992. Avec une surface à grimper de 110 m² et une hauteur de près de 9 mètres, ce mur était alors un des plus hauts du département.

La commune signa en 1993 une convention d'utilisation avec le Club Alpin Français (CAF) de Mulhouse : des membres thannois du CAF prirent alors en charge l'animation et l'encadrement de l'activité d'escalade.

En 1995, l'ajout de caissons sur le mur rendit l'escalade à la fois plus difficile et plus attractive.

20 ans après, l'activité est toujours encadrée par le même groupe de grimpeurs, rattaché depuis 2005 au CAF du Pays Thur Doller.

Une école d'escalade a permis d'initier plusieurs centaines de jeunes enfants à une pratique autonome, sécuritaire et responsable de l'escalade. Les adultes fréquentent chaque semaine ce mur au cours de 3 créneaux de 2 heures.

Cette activité se déroulait sur une dizaine de voies d'escalade.

Le mur devenant trop exigu pour sa fréquentation, le conseil municipal a donné son accord au projet d'extension dont les travaux se sont terminés en septembre 2013.

Agrandie vers la gauche, la surface utile du mur passe de 110 à 140 m². Cette extension est couverte de caissons de bois qui offrent des volumes parcourus par 5 voies de plus.

La commune a pu compter sur des subventions du CAF du Pays Thur Doller, de la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne, du département et de l'Etat.

Avec cette extension et ses beaux caissons tout en couleurs, c'est un des plus beaux murs d'escalade de la région.

La communauté des grimpeurs et le CAF du Pays Thur Doller remercient vivement la commune pour la belle réussite de cette extension.

Le président du CAF du Pays Thur Doller

Recettes

Truites à l'enroulée de lard

Préparation : 20 mn – Cuisson (au four à micro-ondes) : 19 à 21 mn

Ingrédients pour 4 personnes :
4 truites-portions (vidées et parées) – 8 fines tranches de lard – 1 à 2 gousses d'ail – 50g de beurre – 50cl de crème fraîche – 3 à 4 branches de persil – quelques brins de ciboulette – sel fin – poivre noir du moulin

Préparation :

1. Séchez bien les truites avec du papier absorbant. Pelez les gousses d'ail et écrasez-les. Effeuillez le persil et hachez-le. Ciselez la ciboulette.
2. Faites fondre le beurre dans un plat à gratin, au four à micro-ondes (600W), pendant 1 minute. Ajoutez-y l'ail, le persil, la ciboulette et la crème fraîche. Mélangez bien.
3. Salez et poivrez les poissons à l'intérieur et à l'extérieur. Introduisez une partie du beurre aux herbes à l'intérieur et badigeonnez l'extérieur avec le reste de beurre. Enveloppez chaque truite dans 2 tranches de lard.
4. Déposez les poissons dans le plat à gratin. Faites-les cuire au four à micro-onde (180W) pendant 18 à 20 minutes. Ayez soin de les retourner à mi-cuisson.
5. Servez aussitôt, dans le plat de cuisson, avec des pommes de terre à l'anglaise en accompagnement.

Clafoutis à la rhubarbe

Préparation : 20 mn
Cuisson : 30 mn

Ingrédients pour 4 personnes :
350g de rhubarbe - 200g de sucre en poudre - 30g de beurre 100g de farine - 2 œufs - 10cl de lait - sel

Préparation :

1. Epluchez la rhubarbe et coupez-la en petits tronçons de 2cm. Mettez-la à dégorger dans une passoire avec 100g de sucre pendant 3h.
2. Pour la pâte, mélangez la farine, 50g de sucre et 1 pincée de sel dans un saladier. Creusez un puits et versez les œufs préalablement battus avec le lait. Travaillez jusqu'à obtention d'une pâte à crêpes un peu épaisse.
3. Préchauffez le four à 200°C. Beurrez un moule et saupoudrez le fond de 20g de sucre. Egouttez la rhubarbe et essuyez-la avec du papier absorbant. Versez la moitié de la pâte dans le moule, disposez les tronçons de rhubarbe et recouvrez avec le reste de la pâte. Enfournez à mi-hauteur 10mn.
4. Saupoudrez la surface avec le reste de sucre et poursuivez la cuisson 20mn. Passez ensuite 2mn sous le grill pour caraméliser.

A noter sur votre agenda

Calendrier des manifestations 2014

Janvier :
12 – Crémation des sapins de Noël organisée par les pompiers place de la salle des fêtes
24 – Voeux du Maire

Février :
08 – Aubade à la Maison de Retraite (Chorale)
08 et 09 – Tournoi du district et cérémonie des voeux (Judo Club)
13 – Don du sang (salle des fêtes Bitschwiller
15 – 2ème Tour Coupe Parcours de l'arrondissement de Thann (Gymnastique)

Avril :
06 – Concert de printemps de la Musique à l'Eglise St-Alphonse
06 – Bourse d'échange Maman-Bébé (JSP)
12 – Tournoi interne simple de badminton (AJB)
27 – Open escalade (CAF Thur Doller)

Mai :
08 – Cérémonie de la Victoire 1945
13 – Don du sang (salle des fêtes Willer-sur-Thur)
24 – Tournoi interne double Badminton (AJB)
29 – Marché aux puces (Football Cub)

Juin :
Concours de pétanque (Football Club) : date à définir
07 – Bourse aux armes (Ecole de Musique)
22 – Fête de la Musique
28 - Feu de la Saint-Jean au Kuppen

Juillet :
13 – Bal tricolore (Sociétés Réunies)

Août :
12 – Don du sang (caserne des pompiers à Bitschwiller)
30 – Marché aux puces de la rentrée (Musique)

Septembre :
05 – Forum des Associations (Sociétés Réunies)
05 – Ouverture de la station de jus de pommes

Octobre :
05 – Bourse d'échange Maman-Bébé (JSP)
10 – Concours de belote (Football Club)
11 – Fête d'octobre (Sociétés Réunies)

Novembre :
11 – Commémoration de l'Armistice 1918
14 – Concours de belote (Football Club)
15 – Gala de la musique municipale
22 et 23 – Marché de Noël à la Maison des associations (Club Marguerite WEISS)
23 – Fête de Ste-Cécile (Chorale)
26 – Don du sang (salle des fêtes Willer-sur-Thur)

Décembre :
06 – Téléthon (AJB)
07 – Fête de Noël des aînés
12 – Concours de belote (Football Club)
31 – Bal de la St-Sylvestre à la salle des fêtes (GTI Team)

Janvier 2015 :
11 – Crémation des sapins de Noël (Pompiers)

Concours des maisons fleuries

Le concours des maisons fleuries est renouvelé en 2014 pour la 6e année consécutive.

Le jury sillonnera les rues de la commune fin juillet – début août.

Evénement sportif

Le Tour de la Vallée partira cette année de Bitschwiller.

Ce grand rendez-vous annuel des marcheurs sportifs est né en 1965 avec un groupe de copains à l'initiative de Jean-Jacques Guth.

Le club vosgien a repris cette idée en 1976 et a décidé d'en faire une manifestation annuelle.

L'esprit de cette marche est tout à fait particulier, car il n'y a pas de palmarès, de médaille, pas de coupe ni de balisage spécial; seul le balisage des sentiers est utilisé et chacun peut marcher à son rythme et même courir s'il le souhaite.

Ce n'est pas une marche populaire non plus, mais une marche sportive.

Cette marche est devenue célèbre dans l'est de la France et au delà : l'an dernier la course a rassemblé 463 participants pour 96 km de marche non stop.

Cette année, le départ aura lieu samedi 21 juin après-midi, place de la salle des fêtes à Bitschwiller

Plus d'informations sur le site du club vosgien http://www.club-vosgien-saint-amarin.fr

Décoration réalisée par les services techniques de la commune.